

ANNÉE 2011
4^e séance

**COMPTE RENDU SOMMAIRE OFFICIEL
de la séance du jeudi 18 août 2011**

L'an deux mille onze, le jeudi 18 août, à 9 heures, l'assemblée de la province Sud s'est réunie, sous la présidence de **M. Eric GAY**, dans la salle des délibérations de l'hôtel de la province Sud.

Étaient présents : Mmes ANDREA-SONG, ARLIE, BRIZARD, DALY, DAVID, DONIGUIAN-PANCHOU, KATRAWA, LAGARDE, LIGEARD, MILLET, MOINDOU, OHLEN, PASCO, SANMOHAMAT, VOISIN et WAHUZUE-FALELAVAKI ainsi que MM. BRETEGNIER, BRIAL, DE GRESLAN, GAY, LASNIER, LAZARE, LEROUX, LOUECKHOTE, MICHEL, MULIAKAAKA, NATUREL, PABOUTY, ROBELIN, REGENT, SAM, SONG, VITTORI et WAMYTAN.

Étaient absents excusés : Mmes LAUOUVEA, LEQUES, SIO-LAGADEC ainsi que MM. FROGIER, SALIGA et VENDEGOU.

<u>Procuration de</u> :	M. FROGIER	à	Mme GAY ;
	Mme LEQUES	à	M. ROBELIN ;
	M. SALIGA	à	M. VITTORI ;
	Mme SIO-LAGADEC	à	M. LASNIER ;
	M. VENDEGOU	à	M. BRIAL.

L'exécutif de la province était représenté par M. GAY, premier vice-président, M. MICHEL, deuxième vice-président et Mme LAGARDE, troisième vice-présidente de l'assemblée de la province Sud.

L'Etat était représenté par M. GUEYDAN, commissaire délégué de la République pour la province Sud.

L'administration était représentée par M. GARCIA, secrétaire général, ainsi que par :

- M. BACKES, secrétaire général adjoint ;
- M. HMALOKO, secrétaire général adjoint ;
- M. GISLARD, secrétaire général adjoint ;
- Mme TRAVERS, directrice des ressources humaines (DRH) ;
- Mme DELANNOY, directrice de l'action sanitaire et sociale (DPASS) ;
- M. FOREST, directeur de la jeunesse et des sports (DJS) ;
- M. LOCHE, directeur du système d'information (DSI) ;
- M. THUPAKO, directeur du logement (DL) ;
- M. TOUBHANS, directeur juridique et d'administration générale (DJA) ;
- Mme MÜNDEL, directrice de l'équipement (DEPS) ;

M. FRIAT, directeur de la culture (DC) ;
M. KOLB, directeur de l'économie, de la formation et de l'emploi (DEFE) ;
Mme YANAI, directrice par intérim du patrimoine et des moyens (DPM) ;
Mme MARTINI, directrice adjointe de l'environnement (DENV) ;
M. BEAUJEU, directeur adjoint du développement rural (DDR) ;
Mlle CHASSARD, chef du service du secrétariat de l'assemblée et de la coordination administrative (DJA) ;
M. OEDI, chef du service des affaires budgétaires (DFI) ;
M. AVRIL, chef de service adjoint des affaires budgétaires (DFI) ;
M. ARLIE, rédacteur des débats (DJA).

◆ ◆ ◆

Rapport n°1350-2011/APS : Projet de délibération portant décision modificative n° 1, budget supplémentaire de la province Sud pour l'exercice 2011.

La décision modificative n°1 du budget de la province Sud, votée en recettes et dépenses par chapitre selon les tableaux joints, est arrêtée pour l'exercice 2011 à la somme de VINGT SIX MILLIARDS TROIS CENT TRENTE DEUX MILLIONS SIX CENT QUATRE VINGT QUATRE MILLE HUIT CENT HUIT FCFP (26 332 684 808 F CFP) dont :

- 11 727 857 365 F.CFP en section d'investissement,
- 14 604 827 443 F.CFP en section de fonctionnement.

Le budget de la province Sud est arrêté pour l'exercice 2011 à la somme de QUATRE VINGT TROIS MILLIARDS DEUX CENT DIX SEPT MILLIONS DEUX CENT VINGT ET UN MILLE DEUX CENT CINQUANTE TROIS FCFP (83 217 221 253 F CFP) dont :

- 24 654 833 508 F.CFP en section d'investissement,
- 58 562 387 745 F.CFP en section de fonctionnement.

Ont voté pour : *Le Rassemblement-UMP (15 voix), l'Avenir ensemble (7 voix) et le RPC (1 voix). (23 voix).*

Ont voté contre : *Calédonie ensemble (11 voix) et l'UDC (2 voix). (13 voix)*

S'est abstenu : *Le FLNKS (3 voix).*

- Adopté -

◆ ◆ ◆

Rapport n°1044-2011/APS : Projet de délibération portant adhésion de la province Sud à l'observatoire du numérique.

La province Sud a souhaité améliorer la qualité de ses services aux usagers par le développement des services numériques. Plusieurs chantiers ont déjà été engagés : la rénovation du site internet, le développement de services aux jeunes et des usages scolaires, la généralisation de l'E-administration. Tous nécessitent une bonne connaissance de la situation locale en matière de numérique, une anticipation des évolutions techniques et une forte coordination entre les différents partenaires locaux. Ainsi, il est proposé d'adhérer à l'observatoire du numérique de Nouvelle-Calédonie puisque celui-ci a pour mission d'accompagner les acteurs territoriaux dans le développement des technologies de l'information et de la communication.

- Adopté à l'unanimité -

◆ ◆ ◆

Rapport n°1041-2011/APS : Projet de délibération relatif aux conditions d'utilisation des véhicules de service et de fonction.

La province Sud dispose d'un parc automobile mis à la disposition des agents dans le cadre de leurs déplacements professionnels. Dès lors, la bonne gestion de ces véhicules de service et de fonction ainsi que les contraintes juridiques qui s'imposent à la province Sud et à ses agents, supposent que les utilisateurs soient informés des principes relatifs à leur emploi. En outre, ce projet de délibération a pour objectif de refondre le dispositif existant en tenant compte des observations de la chambre territoriale des comptes et en suivant les principes de transparence et de maîtrise des dépenses publiques.

- Adopté à l'unanimité -

◆ ◆ ◆

Rapport n°684-2011/APS : Projet de délibération fixant les conditions d'utilisation de l'hélicoptère Ecureuil immatriculé F-ODYU et de la caméra Cinéflex de la province Sud.

En l'absence de tarification fixée réglementairement, l'hélicoptère et la caméra ne pouvaient être mis à disposition que gracieusement. Dès lors, le projet de texte vise à réglementer les conditions de mise à disposition de l'hélicoptère et de la caméra Cinéflex de la province afin de rentabiliser l'amortissement de la caméra et de l'hélicoptère, sans toutefois concurrencer le secteur privé.

- Adopté à l'unanimité -

◆ ◆ ◆

Rapport n°1216-2011/APS : Projet de délibération déclassant des routes de la province Sud.

Suite au transfert de routes territoriales dans le domaine provincial, elles ont été classées et réparties selon qu'elles relient les communes entre elles ou qu'elles constituent des voies de communication au sein d'une même commune. Ainsi, il est proposé de distraire, avec l'assentiment des communes concernées, la plupart des routes urbanisées du réseau provincial pour les incorporer au réseau municipal.

- Adopté à l'unanimité -

◆ ◆ ◆

Modification de la composition des commissions intérieures de la province Sud :

- A la commission de l'enseignement privé, madame Odette MOINDOU est désignée en remplacement de monsieur Rock WAMYTAN.

Désignations de représentants de la province Sud au sein d'organismes extérieurs :

- A la commission consultative des aides à l'habitat, madame Mallo KATRAWA est désignée en remplacement de madame Isabelle OHLEN ;
- A la commission d'attribution des logements de la société immobilière calédonienne (SIC), madame Mallo KATRAWA est désignée en remplacement de madame Isabelle OHLEN ;
- Au conseil d'administration de la société anonyme immobilière d'économie mixte de construction et de gestion de logement (SAEM d'agglomération), madame Mallo KATRAWA est désignée en remplacement de madame Isabelle OHLEN ;

- A la commission des aides à la production audiovisuelle et cinématographique (CAPAC), madame Odette MOINDOU est désignée en remplacement de madame Cynthia LIGEARD ;
- Au jury de la bourse d'enseignement artistique (BEA), madame Odette MOINDOU est désignée en remplacement de madame Cynthia LIGEARD ;
- Au conseil technique pour les filières de formation sanitaire et sociale de l'institut de formation des professions sanitaires et sociales de Nouvelle-Calédonie (IFPSS-NC), monsieur le secrétaire général ou son représentant est désigné ;
- Au conseil du handicap et de la dépendance (CHD), madame Dominique DALY est désignée en tant que membre remplaçant ;
- Au groupement d'intérêt public « Union pour le handicap » (GIP UPH), madame Iläisaane LAOUVEA est désignée en remplacement de monsieur Rock WAMYTAN.

- Adopté à l'unanimité -

◆ ◆ ◆

La séance a été levée à 11 heures 20.



Le premier vice-président,

M. Eric GAY